

# GUIDE

## ENTREPRENDRE DANS L'EURORÉGION PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

NOVEMBRE 2006



## Sommaire

Pourquoi un guide entreprendre dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée ?	3
Liberté d'entreprendre en Europe	4
Création d'entreprises en France	6
● Languedoc-Roussillon	13
● Midi-Pyrénées	19
Création d'entreprises en Espagne	24
● Aragon	33
● Catalogne	38
● Iles Baléares	44

### Ce guide a été conçu par les Euro Info Centres (EIC) de :

> **Toulouse-Blagnac** (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées)

<http://europe.midi-pyrenees.cci.fr>

> **Montpellier** (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon)

[www.eic-lr.org](http://www.eic-lr.org)

> **Barcelone** (Cambra Oficial de Comerç, Indústria i Navegació de Barcelona)

[www.cambrabcn.es/euroinfo](http://www.cambrabcn.es/euroinfo)

> **Palma de Mallorca** (Centre Balears Europa)

[www.cbe.es](http://www.cbe.es)

> Et avec la collaboration de l'EIC de Zaragoza (CREA)

[www.crea.es/eic](http://www.crea.es/eic)

Le réseau des Euro Info Centres a été mis en place par la Direction Générale Entreprises et

Industrie de la Commission européenne. Il est implanté dans plus de 48 pays et comprend plus de 300 membres.

Sa mission est d'informer et conseiller les entreprises sur les questions communautaires et les accompagner dans leurs démarches au niveau européen, notamment dans leur recherche de partenaires.

<http://ec.europa.eu/enterprise/networks/eic/eic.html>

[www.eic.minefi.gouv.fr/](http://www.eic.minefi.gouv.fr/)

[www.eicspain.net/](http://www.eicspain.net/)



## Pourquoi un guide entreprendre dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée ?



### > Population :

14 millions d'habitants (3 % de la population totale de l'Union Européenne)

### > Taux d'activité :

55,2 % de la population totale

### > Économie :

3 % du Produit Intérieur Brut de l'Union européenne (12,7 % du PIB total, en 2001, de la France et de l'Espagne)

### > Portail de l'Eurorégion :

informations sur l'actualité, les projets de l'Eurorégion et les réalités socio-économiques de chaque région.

[www.euroregion-epm.org](http://www.euroregion-epm.org)

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est née d'une initiative conjointe des gouvernements d'Aragon, de Catalogne, des Iles Baléares et des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, qui ont souscrit la Déclaration constitutive de l'Eurorégion en octobre 2004.

Cette Eurorégion a été créée en vue de constituer un espace cohérent de développement économique, scientifique, social et culturel et d'encourager la coopération interrégionale et transfrontalière.

Le guide Entreprendre dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée vise à faciliter le parcours de l'entrepreneur dans sa décision d'entreprendre sur le territoire de ces 5 régions. Réalisé en version française et espagnole, il donne à toute entreprise et créateur d'entreprise les informations principales, les démarches à accomplir et les contacts à prendre pour se développer, créer et reprendre une entreprise dans cette Eurorégion. Il est disponible en trois langues sur Internet : français, espagnol, anglais.

<http://europe.midi-pyrenees.cci.fr>



# Liberté d'entreprendre en Europe

Tout citoyen de l'Union européenne a le droit de **circuler librement** pour résider, travailler ou étudier dans n'importe quel État membre.

## > Libre circulation des personnes :

[www.europa.eu/scadplus/leg/fr/s17000.htm](http://www.europa.eu/scadplus/leg/fr/s17000.htm)

Le **travailleur indépendant** a le droit de s'installer dans un autre État membre pour y mener une activité économique de manière stable et continue dans les mêmes conditions que les nationaux de l'État d'accueil. C'est la **liberté d'établissement**.

De même, tout professionnel indépendant établi dans un État membre peut fournir ses services de manière temporaire dans un autre État membre sans devoir y être établi. Il s'agit de la **liberté de prestation**.

## > Principes généraux des libertés d'établissement et prestations de services :

[www.ec.europa.eu/internal\\_market/services/](http://www.ec.europa.eu/internal_market/services/)

Tout **travailleur salarié** peut chercher un emploi sur le territoire d'un autre État membre de l'UE et y bénéficier d'une égalité de traitement avec les travailleurs nationaux. Il n'a pas besoin de solliciter une autorisation de travail pour accéder au marché du travail français ou espagnol, sous réserve qu'il puisse produire un document prouvant son identité (carte d'identité, passeport).

L'exercice de ce droit à la mobilité est souvent lié à la **reconnaissance profession-**

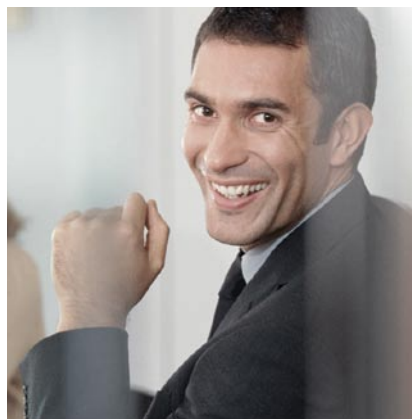
**nelle** ou **académique du diplôme** acquis dans le pays d'origine ou dans un autre État membre.

Cette reconnaissance permet aux personnes d'exercer, à titre indépendant ou salarié, une profession spécifique (ou réglementée). Lorsque la profession n'est pas soumise à une réglementation dans l'État d'accueil, l'appréciation du diplôme et du niveau professionnel appartient à l'employeur.

> Réseau européen pour la reconnaissance professionnelle des diplômes ENIC-NARIC (European Network of Information Centres - National Academic Recognition Information Centres)

[www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)

> Législation européenne sur la reconnaissance des qualifications professionnelles  
[www.ec.europa.eu/internal\\_market/qualifications/](http://www.ec.europa.eu/internal_market/qualifications/)



> Partenariat technologique  
Transferts de technologies transnationaux : réseau européen des Centres Relais Innovation.

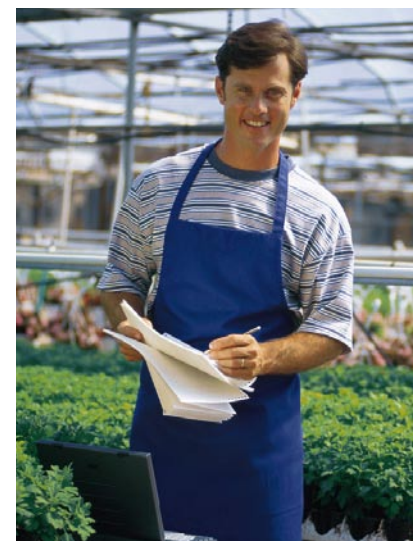
<http://irc.cordis.lu/>

## STRUCTURES JURIDIQUES EUROPÉENNES

[www.ec.europa.eu/internal\\_market/company/](http://www.ec.europa.eu/internal_market/company/)

### Société Européenne (SE)

Elle permet à des sociétés constituées dans des États membres différents de fusionner, de former une société holding ou une filiale commune, tout en évitant les contraintes juridiques et pratiques qui



### Plus d'informations :

« **Entreprendre en Europe. L'Europe est à vous !** ».

Site consacré aux entrepreneurs européens qui souhaitent avoir des informations nationales et européennes sur leurs droits, les aides et opportunités visant à faciliter leur développement dans un autre pays de l'UE.  
[www.ec.europa.eu/youreurope](http://www.ec.europa.eu/youreurope)

résultent de vingt-cinq ordres juridiques différents.

[www.ec.europa.eu/internal\\_market/company/se/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/internal_market/company/se/index_fr.htm)

### Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE)

Le GEIE est un contrat entre personnes physiques et/ou morales dont deux au moins relèvent de législations nationales différentes.

Il permet de mener des actions communes afin de faciliter ou de développer l'activité économique de ses membres, d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité.

[www.europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l26015.htm](http://www.europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l26015.htm)



# Création d'entreprises en France

- > Agence pour la création d'entreprises : [www.apce.com](http://www.apce.com)
- > Informations juridiques : [www.inforeg.ccip.fr](http://www.inforeg.ccip.fr)

## CREATION D'UNE STRUCTURE TEMPORAIRE

### 1. Le bureau de liaison ou de représentation

Activités de prospection, d'information, de promotion ou toute autre opération préliminaire à l'implantation de la société étrangère en France. Structure souple qui ne peut pas avoir d'activité commerciale.

### 2. L'agent commercial

Il permet à l'entreprise d'être présente sur le marché français sans avoir à engager de frais trop importants. À titre de profession indépendante, l'agent commercial est un mandataire, personne physique ou société.

## CREATION D'UNE STRUCTURE PERMANENTE

### 1. La succursale

Établissement secondaire, ouvert par une société mère à l'étranger, pour faciliter l'extension géographique de ses activités ainsi que ses relations avec la clientèle.

### 2. La filiale

Société de droit français dotée de la personnalité morale. Elle est autonome par

rapport à la société mère et peut, à ce titre, agir en justice et posséder un patrimoine distinct.

## LES PRINCIPALES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES

Site dédié à la création d'entreprise du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris : [www.creeruneentreprise.fr/](http://www.creeruneentreprise.fr/)

### Entreprise individuelle

- Entrepreneur individuel
- Responsable sur l'ensemble de son patrimoine personnel
- Aucun apport de capital n'est exigé
- Soumis à l'impôt sur le revenu (IR)

### Société à Responsabilité Limitée (SARL)

- Forme appropriée aux entreprises moyennes
- 2 associés minimum - 100 maximum
- Le capital social est librement fixé par les statuts, pas de minimum obligatoire
- 1 ou plusieurs gérants personnes physiques
- Soumis à l'impôt sur les sociétés (IS)

### Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)

- 1 seul associé
- Pas de capital minimum
- Responsabilité limitée au montant de son apport
- Fonctionnement proche de celui de la SARL
- Soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon son choix ou si l'associé unique est soumis à l'IS

### Société Anonyme (SA)

- Concerne les entreprises importantes
- 7 associés minimum - pas de maximum
- Capital minimum 37 000 €
- Responsabilité limitée au montant des apports
- Commissaire aux comptes obligatoire
- Soumis à l'impôt sur les sociétés

### Société en Nom Collectif (SNC)

- 2 associés au minimum ayant la qualité de commerçant
- Aucun capital minimum
- Responsabilité indéfinie et solidaire des dettes de la société (chaque associé est responsable sur son patrimoine personnel)

### Société par Actions Simplifiée (SAS)

- 1 ou plusieurs associés
- Capital minimum de 37 000 €
- Responsabilité limitée aux apports
- Désignation obligatoire d'un Président associé ou non, seul représentant de la société vis-à-vis des tiers
- Commissaire aux comptes obligatoire
- Soumis à l'impôt sur les sociétés



### Sociétés Civiles

- 2 associés minimum
- Objet : exercice en commun d'une activité (secteur libéral, agricole) ou gestion en commun d'un patrimoine (Société Civile Immobilière- SCI)
- Aucun capital minimum
- Responsabilité indéfinie des dettes de la société
- Soumis à l'impôt sur le revenu

## REGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS

En principe, les investissements étrangers réalisés en France sont effectués librement, sous réserve du dépôt d'une simple déclaration administrative.

> Le régime des investissements étrangers en France

[www.inforeg.ccip.fr/fiches/pdf/investissements\\_etrangers.pdf](http://www.inforeg.ccip.fr/fiches/pdf/investissements_etrangers.pdf)

> Agence Française pour les Investissements Internationaux

[www.investinfrance.org/France/](http://www.investinfrance.org/France/)

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

1. Les étapes de la création d'une société de droit français :

> Recherche d'antériorité pour la protection du nom de la société

Institut National de la Propriété Industrielle :

[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

### > Établir une entreprise

La domiciliation d'une entreprise est une obligation légale. Différentes possibilités : installation à domicile, dans des entreprises de domiciliation, des pépinières, location d'un local commercial, acquisition ou gérance d'un fonds de commerce<sup>1</sup>.

### > Rédaction et signature des statuts<sup>2</sup>

Les statuts établis par écrit doivent obligatoirement mentionner : l'objet social, la dénomination sociale, le siège social, la durée, la forme, le montant et la répartition du capital social, le nom des premiers dirigeants.

### > Dépôt du capital social<sup>2</sup>

Les fonds doivent être déposés soit dans un établissement de crédit situé sur le territoire national, soit à la Caisse des Dépôts et Consignations, soit chez un notaire.

### > Enregistrement des statuts auprès du centre des impôts<sup>2</sup>

Les statuts doivent être normalement enregistrés auprès de la recette des impôts du domicile de l'un des associés ou du siège de la société.

### > Publication de l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales<sup>2</sup>

Il doit indiquer : la dénomination, la for-

1. Ensemble des éléments mobiliers corporels et incorporels qu'un commerçant ou un industriel groupe et organise en vue de la recherche d'une clientèle, et qui constitue une entité juridique distincte des éléments qui le composent.  
2. Ces étapes ne s'appliquent pas aux entreprises individuelles.

me, l'objet, le siège, la durée, le capital de la société, la nature des apports, les noms et adresses des dirigeants ainsi que le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société sera immatriculée.

### > Demande d'immatriculation auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Les CFE sont des « guichets uniques » auprès desquels sont déposées non seulement les demandes d'immatriculation, mais également celles de modification ou de cessation d'activité des entreprises. Les CFE transmettent les dossiers de création auprès des différents organismes et administrations : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), services fiscaux, organismes sociaux, Greffe du Tribunal de Commerce (si l'activité est commerciale), répertoire des métiers (si l'activité est artisanale), caisses sociales.

### > À quel CFE s'adresser ?

**Chambres de Commerce et d'Industrie**  
[www.cci.fr](http://www.cci.fr)

- Entreprise individuelle commerciale, industrielle ou de service
- Sociétés commerciales (SARL, SA, EURL, SNC...) sans objet artisanal, ayant plus de 10 salariés

**Chambres de Métiers et de l'Artisanat**  
[www.apcm.com](http://www.apcm.com)

- Personnes physiques et entreprises artisanales

**Greffes du Tribunal de Commerce**  
[www.greffes.com](http://www.greffes.com)

- Sociétés civiles

- Sociétés d'exercice libéral
- Agents commerciaux
- Établissements publics industriels et commerciaux
- Groupements d'Intérêt Economique (GIE ou GEIE)

**URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales)**

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

- Profession libérale
- Employeurs ne relevant ni du registre du commerce ni du répertoire des métiers

**Centres des Impôts**

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

- Artistes - auteurs
- Assujettis ne relevant pas des organismes précédents

**Chambres d'Agriculture**

<http://paris.apca.chambagri.fr>

Personnes physiques et morales exerçant, à titre principal, des activités agricoles

**Annuaire des CFE :**

<http://annuaire-cfe.insee.fr>

### 2. Vous exercez une profession artisanale, agricole ou libérale

(si vous êtes professionnel non commerçant)

#### > Artisans

Immatriculation au Répertoire des Métiers auprès du CFE de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la circonscription où se situe le siège de l'entreprise.

Chambres de Métiers et de l'Artisanat :

[www.apcm.com](http://www.apcm.com)

#### > Agriculteurs

Immatriculation au Registre de l'Agricul-

ture tenu par le CFE de la Chambre d'Agriculture.

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture :

<http://paris.apca.chambagri.fr>

#### > Professions libérales

Immatriculation à l'URSSAF et affiliation à la Caisse mutuelle des professions libérales par le CFE de l'URSSAF et à la Caisse d'assurance vieillesse correspondant à l'activité exercée.

• Office national de l'information, de formation et de formalités des professions libérales : [www.formapl.org](http://www.formapl.org)

• Caisse nationale d'assurance maladie des professions libérales : [www.canam.fr](http://www.canam.fr)

• Chambre nationale des professions libérales : [www.cnpl.org](http://www.cnpl.org)

### 3. Vous exercez une profession réglementée

Fournir des justificatifs avant de s'inscrire dans un CFE.

Liste complète des professions réglementées et informations :

[www.apce.com](http://www.apce.com)

### 4. Reconnaissance des diplômes en France

> Pour les personnes résidant à l'étranger : ENIC-NARIC France – Centre international d'études pédagogiques  
[www.ciep.fr/enic-naricfr/](http://www.ciep.fr/enic-naricfr/)

> Pour les étrangers résidant en France : les rectorats de l'académie du lieu de résidence

[www.education.gouv.fr/](http://www.education.gouv.fr/)

## LA PRESTATION DE SERVICES

Étant donné la diversité des situations (nature du service, durée, qualification professionnelle, ...), nous vous conseillons de vous adresser au réseau Euro Info Centre (cf. p.2) pour obtenir renseignements et conseils adaptés à votre situation.

## QUELLE FISCALITÉ ?

Portail fiscal

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### 1. Impôt sur les sociétés

En principe, dès lors qu'une entreprise étrangère exerce, en France, une activité qui produit des bénéfices, ces bénéfices sont imposés en France.

Taux normal : 33,33 %.

Taux réduit : 15 % dans un nombre limité de cas.

### 2. Impôt sur le revenu

Calculé selon un barème progressif proportionnel au revenu, de 0 à 48,09 %.

+ 8 % de Contribution Sociale Généralisée.

+ 0,5 % de Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.

### 3. Impôt sur la fortune

Pour un patrimoine taxable d'une valeur nette supérieure à 750 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### 4. Autres taxes :

**Taxe professionnelle**

calculée sur la base de la valeur locative des immobilisations professionnelles. La TP est variable suivant les communes et ne peut excéder 3,5 %, 3,8 % ou 4 % de la valeur ajoutée de l'entreprise (en fonction du chiffre d'affaires)

#### Taxe foncière

calculée sur les propriétés bâties et non bâties. Taux variable selon les communes

#### Taxe d'habitation

due par les occupants de locaux à usage d'habitation, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

### 5. TVA

• Taux normal : 19,6 %

• Taux réduit : 5,5 %

• Taux particulier : 2,1 %

**Service des Impôts des Entreprises :** interlocuteur des PME, des professions libérales, des artisans, des commerçants et des agriculteurs pour l'ensemble de leurs démarches fiscales : TVA, bénéfices, taxe sur les salaires, taxe professionnelle, ...

[www2.impots.gouv.fr/sie/accueil.htm](http://www2.impots.gouv.fr/sie/accueil.htm)

## RÈGLEMENTATION SOCIALE

### 1. Principaux types de contrats

#### Contrat de travail à Durée Indéterminée

Il doit indiquer la date d'embauche, l'emploi occupé, le lieu et le temps de travail, le montant du salaire, la durée de la période d'essai et celle des congés payés.

#### Contrat à Durée Déterminée

Contrat écrit de 18 mois maximum,

24 mois à titre exceptionnel. Renouvelable une fois au plus, sans dépasser une période de deux ans, dans certains cas.

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### 2. Procédures de recrutement

Formalités administratives réduites grâce à la **Déclaration Unique d'Embauche**, à remplir avant la prise de fonction effective du salarié et à transmettre à l'URSSAF du lieu d'implantation de l'entreprise. La déclaration peut être effectuée par voie électronique :

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

> **Organismes susceptibles d'aider les entreprises dans leurs recrutements :**

• Agence Nationale Pour l'Emploi

[www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)

• Agence Pour l'Emploi des Cadres

[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

### 3. Temps de travail

Durée hebdomadaire légale : 35 heures

Durée maximale du travail : 10 heures par jour

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### 4. Rémunération

Le salaire de base est fixé par le contrat de travail ou par l'employeur dans le respect de certaines règles : Salaire Minimum de Croissance (SMIC horaire brut 2006 : 8,27 €), conventions collectives et accords salariaux qui fixent les minimums salariaux, égalité de rémunération homme-femme, non-discrimination.

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### 5. Charges sociales

Les cotisations salariales et patronales sont recouvrées par l'URSSAF.

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

#### Charges sociales patronales

40 à 50 % du salaire brut (assurance vieillesse, accident de travail, allocations familiales, assurance-chômage et retraite complémentaire)

#### Charges sociales salariales

jusqu'à 25 % du salaire brut.

### 6. Cotisations sociales des travailleurs non salariés

Elles sont régies au niveau national par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et au niveau régional par la Caisse Maladie Régionale.

Les deux premières années, les cotisations sont forfaitaires et obligatoires (année 1 : 2900 € ; année 2 : 4300 €), puis elles sont calculées en fonction des rémunérations. Il existe des possibilités d'exonération ou d'étalement.

[www.canam.fr](http://www.canam.fr)

## SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT / INCITATION A L'IMPLANTATION

Des territoires prioritaires bénéficient d'aides spécifiques à l'implantation : territoires ruraux de développement prioritaire, zone de redynamisation urbaine, zone franche urbaine, zone de revitalisation Rurale, zone urbaine sensible.

[www.projetdeterritoire.com](http://www.projetdeterritoire.com)

# LANGUEDOC-ROUSSILLON

Différents types d'aides existent pour la création et le développement d'une entreprise en France :

> **SEMAPHORE** : recense les dispositifs d'aides aux entreprises et identifie ceux adaptés à votre projet.

[www.aides.cci.fr](http://www.aides.cci.fr)

> **Guide des aides économiques aux PME** : créé par l'observatoire des aides aux petites entreprises de l'Institut Supérieur des Métiers, pour identifier les procédures de financements disponibles et connaître les adresses utiles.

<http://observatoire.ism.asso.fr/>

> **Les plates-formes d'initiative locale** : associations qui oeuvrent pour la création et reprise d'entreprise au sein du tissu économique local. L'accompagnement des porteurs de projets s'effectue au travers de conseils individuels, d'appuis financiers et de suivis personnalisés.

[www.fir.asso.fr/](http://www.fir.asso.fr/)

> **Aides sociales**, aperçu des dispositifs qui facilitent la création ou la reprise d'entreprise :

[www.pme.gouv.fr/essentiel/vieentreprise/aides-soc.htm](http://www.pme.gouv.fr/essentiel/vieentreprise/aides-soc.htm)

> **Exonérations fiscales** : allègements fiscaux en faveur des créateurs d'entreprises.

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## LIENS UTILES

> **Guide du créateur d'entreprise** :

[www.pme.gouv.fr/essentiel/vieentreprise/guide\\_complet.pdf](http://www.pme.gouv.fr/essentiel/vieentreprise/guide_complet.pdf)

> **Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie** :

[www.entreprises.minefi.gouv.fr](http://www.entreprises.minefi.gouv.fr)

> **Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales** :

[www.pme.gouv.fr/](http://www.pme.gouv.fr/)

> **Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie** :

[www.acfci.cci.fr/](http://www.acfci.cci.fr/)

> **Annuaire de la création, reprise d'entreprise et franchise** :

[www.actinbusiness.com](http://www.actinbusiness.com)

> **Portail national de transmission d'entreprises** :

[www.transmission.oseo.fr](http://www.transmission.oseo.fr)



## CHIFFRES CLES

> **La 1<sup>ère</sup> région française pour sa croissance économique et de productivité**

• Près de 18 000 créations et reprises d'entreprises

• 3<sup>ème</sup> région touristique de France avec 15 millions de touristes chaque année

• un PIB de 49 510 milliards d'euros en 2003 qui place le Languedoc-Roussillon au 10<sup>ème</sup> rang des régions françaises

• 220 Kms de côtes et 300 jours de soleil par an

• Une métropole régionale de premier plan, l'agglomération de Montpellier : 31 communes et près de 400 000 habitants.

> **La plus forte croissance de la population en France**

• Près de 2 500 000 habitants

• 1<sup>ère</sup> région française pour sa croissance démographique : plus de deux fois la

Au cœur de l'arc méditerranéen, la région Languedoc-Roussillon se caractérise par une grande variété de paysages, la richesse de son patrimoine historique et culturel, ses universités, et par sa qualité de vie. Elle dispose d'atouts géostratégiques indéniables et de nombreuses infrastructures de transport modernes et adaptées. Véritable carrefour entre Europe du Nord et Europe du Sud, elle s'affirme comme un pôle attracteur dynamique qui encourage l'installation et la performance des entreprises.

moyenne nationale, grâce notamment à un flux migratoire important

• Environ 35 000 nouveaux habitants chaque année.

> **Des filières d'excellence**

Agro-alimentaire, biotechnologie, matériel informatique, nucléaire, transport et logistique, chimie, industrie du bien-être et de la santé, technologies de l'information et de la communication, énergies renouvelables.

> **Des entreprises performantes**

• Des groupes de taille mondiale : Dell, IBM, Sanofi, Nestlé (Perrier), COGEMA, AREVA, MELOX, CAMERON, Salins du Midi, Cap Gemini, Sagem, Lafarge, ...

• 176 entreprises à capitaux étrangers représentant 16 pays : APEX-BP Solar, La Compagnie du Vent, Vestas, Lastminute.com, ...

• Des leaders européens : Altrad.

### > Des infrastructures nombreuses et de qualité

Le Languedoc-Roussillon de par ses nombreuses infrastructures routières, ferroviaires (une ligne à grande vitesse et bientôt une autre à travers les Pyrénées), aéroportuaires (5 aéroports) et portuaires (Sète, Port-la-Nouvelle et Port-Vendres), permet de faire le lien entre la péninsule Ibérique, l'Italie et l'Europe du Nord, mais aussi entre l'Afrique du Nord et l'Europe. La région dispose d'un réseau de plateformes intermodales dont une reconnue d'intérêt européen (le Marché Saint-Charles), de chantiers de transport combiné ainsi que de pôles logistiques multi sites comme Montpellier-Sète Méditerranée, Gard industrie, Le Triangle d'Oc (Béziers) et Pyrénées Méditerranée autour de Perpignan.

### > Universités et recherche, la richesse du Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est au 1<sup>er</sup> rang des régions françaises en terme d'activités de recherche rapportées à la population et à la 3<sup>ème</sup> place pour le nombre de chercheurs (environ 5000).

La région compte :

- Près de 90 000 étudiants et 3000 enseignants dans l'enseignement supérieur
- 4 Universités, 1 Centre Hospitalier Universitaire, 3 Instituts Universitaires de Technologie
- 170 unités de recherche, 7 écoles d'ingénieurs, 5 écoles de commerce, vente, gestion et comptabilité.

### > Une région innovante et résolument tournée vers l'avenir

Avec une forte densité en laboratoires et organismes de recherche privés et nationaux de renom la région offre des opportunités industrielles sur des secteurs à haute valeur ajoutée tels que TIC et biotechnologies. Elle compte 4 « pôles de compétitivité » labellisés : Q@limes (agroalimentaire), Trimatec (technologies innovantes issues de la filière nucléaire), Derbi (Energies renouvelables dans le bâtiment et l'industrie) et Holobiosud (biologie, santé et médicament).

### > Des échanges commerciaux importants

- Plus de 5 milliards d'euros d'exportations en 2005
- L'Espagne est le premier partenaire économique du Languedoc-Roussillon
- Principaux clients et fournisseurs : Espagne, Royaume-Uni, Italie, Allemagne, États-Unis et Maroc.

 **Conseil Régional  
Languedoc-Roussillon**  
[www.cr-languedocroussillon.fr](http://www.cr-languedocroussillon.fr)

## ENTREPRENDRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La région Languedoc-Roussillon dispose d'un vaste réseau d'experts qui informe, accompagne et aide les entreprises à différents stades de leur développement : recherche de partenaires, projet d'implantation, reprise d'entreprises, ...

### 1. Création d'entreprise

#### Les conseillers à la création dans les CCI du Languedoc-Roussillon

Le réseau des conseillers des 9 Chambres de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon agit en faveur de la création d'entreprises et fournit conseils et assistance aux porteurs de projets : information sur le tissu économique régional et local ; information réglementaire, fiscale et économique ; formation. Ils vous aident à analyser votre projet, à identifier les aides mobilisables, à le mettre en œuvre et à réaliser un bilan définitif de celui-ci.

 **Chambre Régionale  
de Commerce et  
d'Industrie Languedoc-Roussillon**  
[www.languedoc-roussillon.cci.fr](http://www.languedoc-roussillon.cci.fr)  
Tél. +33 (0) 4 67 13 68 00

**À noter :** la délégation des Chambres de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon à Barcelone propose des services d'information, de prospection commerciale et de domiciliation aux entreprises du LR souhaitant s'implanter en Espagne.

Email : [delccilr@wol.es](mailto:delccilr@wol.es)

#### >AUDE :

• CCI de Carcassonne-Limoux-Castelnau-dary : [www.carcassonne.cci.fr](http://www.carcassonne.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 68 10 36 00

• CCI de Narbonne, Lézignan-Corbières et Port la Nouvelle : [www.narbonne.cci.fr](http://www.narbonne.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 68 42 71 11

#### >GARD :

• CCI d'Alès Cévennes : [www.ales.cci.fr](http://www.ales.cci.fr)  
Tél. +33 (0) 4 66 78 49 49

• CCI de Nîmes-Bagnols-Uzès-Le Vigan : [www.nimes.cci.fr](http://www.nimes.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 66 87 98 79

#### >HÉRAULT :

• CCI de Béziers-Saint Pons :

[www.beziers.cci.fr](http://www.beziers.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 67 80 98 09

• CCI de Montpellier : [www.montpellier.cci.fr](http://www.montpellier.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 67 10 24 00

**À noter :** le Forum annuel de la création transmission d'entreprises se tient à Montpellier à la fin de chaque année [www.createur-entreprise.com](http://www.createur-entreprise.com)

• CCI de Sète-Frontignan-Mèze : [www.sete.cci.fr](http://www.sete.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 67 46 28 28

#### >LOZÈRE :

• CCI de la Lozère : [www.lozere.cci.fr](http://www.lozere.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 66 49 00 33

#### >PYRÉNÉES ORIENTALES :

• CCI de Perpignan et des PO :

[www.perpignan.cci.fr](http://www.perpignan.cci.fr)

Tél. +33 (0) 4 68 35 66 33

**À noter :** pour la création d'entreprises en Catalogne le site : [www.crearcat.com/](http://www.crearcat.com/) créé par la CCI de Perpignan et le Conseil des Chambres de Catalogne.

#### Les conseillers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon existe également un réseau de partenaires qui agit en faveur de la création d'entreprises artisanales.

## > Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

[www.cma-languedocroussillon.org](http://www.cma-languedocroussillon.org)

Tél. +33 (0) 4 67 02 68 40

• CMA de l'Aude : [www.cm-aude.fr](http://www.cm-aude.fr)

Tél. +33 (0) 4 68 11 20 00

• CMA du Gard : [www.cma-gard.fr](http://www.cma-gard.fr)

Tél. +33 (0) 4 66 62 80 55

• CMA de l'Hérault : [www.cm-herault.fr](http://www.cm-herault.fr)

Tél. +33 (0) 4 67 72 72 00

• CMA de la Lozère : [www.cm-lozere.fr](http://www.cm-lozere.fr)

Tél. +33 (0) 4 66 49 12 66

• CMA des Pyrénées-Orientales :

[www.cma66.fr](http://www.cma66.fr)

Tél. +33 (0) 4 68 35 88 00

## > Invest Languedoc-Roussillon



Inward Investment  
Agency - Au service des

investisseurs internationaux.

Invest Languedoc-Roussillon est en charge de la prospection et de l'accueil des investisseurs industriels ou tertiaires en Languedoc-Roussillon.

Leur offre (services gratuits et confidentiels) :

- recherche de locaux ou terrains adaptés aux besoins des investisseurs
- accès à un réseau de compétences régionales
- recherche de partenaires
- ingénierie d'accompagnement financier.

**Invest LR** : 417, rue Samuel Morse - Le Millénaire II - 34000 Montpellier - France  
Tél. +33 (0) 4 67 22 94 80

[www.invest-lr.com](http://www.invest-lr.com)

## 2. Lieux d'implantation de l'entreprise

Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon ont des correspondants en charge de l'implantation des entreprises qui informent sur les zones d'activité de leur circonscription. La liste de ces correspondants est disponible sur le site de la CRCI LR ou en contactant les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

[www.languedoc-roussillon.cci.fr](http://www.languedoc-roussillon.cci.fr)

Différents types de zones d'activité accueillent les entreprises en Languedoc-Roussillon :

**Languedoc-Roussillon Incubation** a pour mission de promouvoir la **création d'entreprises innovantes à partir des travaux de recherche** des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche publique dans les technologies à fort potentiel de croissance.

[www.lr-incubation.com/](http://www.lr-incubation.com/)

**Les pépinières d'entreprises** : structures d'accueil temporaire pour les jeunes entreprises. En Languedoc-Roussillon, le réseau Synersud est un réseau régional d'accompagnement des entreprises. Il est composé de 17 structures, pépinières d'entreprises, maisons des entreprises, Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) et incubateurs académiques de la Région Languedoc-Roussillon. Mission principale : proposer aux porteurs de projets innovants, potentiellement

créateurs de richesse, et aux entreprises, un accompagnement personnalisé, immatériel ou matériel.

[www.synergysud.com](http://www.synergysud.com)

## 3. Transmission et reprise d'entreprises en Languedoc-Roussillon

Un dispositif interrégional et interconsulaire d'aide à la transmission / reprise d'entreprises permet aux cédants et aux repreneurs d'accéder à un marché organisé autour de plusieurs initiatives :



PMI Contact

Offres de cessions et de reprises de PME-PMI publiées dans un bulletin régional ou en ligne : [www.pmicontact.net](http://www.pmicontact.net)



ACT Contact

ACT Contact permet de traiter les opérations de cession / acquisition dans les domaines du **commerce, des services et de l'artisanat**. Les offres sont accessibles via un bulletin régional ou à partir du site Internet : [www.actcontact.net](http://www.actcontact.net)

## 4. Aides financières à la création d'entreprise

Il existe de nombreux dispositifs publics d'aides à la création d'entreprise à l'initiative de l'Union européenne, de l'Etat ou des Collectivités locales. Ils peuvent prendre différentes formes, les principales étant :

- les aides financières
- les allègements fiscaux
- les exonérations de charges sociales

- l'aide au conseil
- la mise à disposition de locaux, ...

Au sein des CCI et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon, les conseillers à la création d'entreprises peuvent vous informer sur les différents types d'accompagnements financiers qui sont susceptibles de s'adapter à votre projet.

Le dispositif PACTE «Programme d'Appui à la Création et Transmission d'Entreprises» de la Région Languedoc-Roussillon accompagne les porteurs de projets (en création ou en reprise) tout au long de leurs démarches et qualifie les projets pour améliorer le taux de pérennisation des entreprises accompagnées. Des visas valident la faisabilité du projet.

**Seuls les projets ayant obtenu un visa pourront mobiliser les aides financières régionales**, qui pourront être proposées en fonction de la maturité du projet, de la taille de l'entreprise, du volume et de la nature des investissements à réaliser, du plan de financement.

Ces financements prennent deux formes possibles. Soit une **avance remboursable**, soit une **garantie régionale** apportée au financement bancaire mobilisé.

**Conseil Régional Languedoc-Roussillon** : [www.cr-languedocroussillon.fr](http://www.cr-languedocroussillon.fr)



« Sémaphore »

La base de données d'aides aux entreprises Sémaphore est un dispositif national décliné dans toutes les régions de France. Chaque porteur de projet peut ainsi trou-

# MIDI-PYRÉNÉES

ver l'ensemble des aides financières et techniques disponibles sur son territoire pour créer, se développer, transmettre ou reprendre une entreprise.

[www.aides.cci.fr](http://www.aides.cci.fr)

Vous pouvez également trouver les différents systèmes d'aides qui existent en Languedoc-Roussillon, toutes catégories confondues, sur les sites suivants :

• **Préfecture de Région Languedoc-Roussillon :**

[www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr)

• **Conseil Régional Languedoc-Roussillon :**

[www.cr-languedocroussillon.fr](http://www.cr-languedocroussillon.fr)

• **Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE) :**

[www.apce.com](http://www.apce.com)

## 5. Recruter en Languedoc-Roussillon :

• **L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en Languedoc-Roussillon**

[www.anpe.fr/region/languedoc\\_roussillon/index.html](http://www.anpe.fr/region/languedoc_roussillon/index.html)

• **L'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC) en Languedoc-Roussillon :**

Immeuble La Vigie 170 rue Léon Blum - BP 1151 - 34009 Montpellier

Email : [act.cour@apec.fr](mailto:act.cour@apec.fr)

• **Les conseillers du réseau européen EURES (spécialistes de la mobilité transfrontalière des travailleurs) en Languedoc-Roussillon :**

[www.pyremed.org/econseillers/index.php](http://www.pyremed.org/econseillers/index.php)

## 6. Entreprises du secteur de l'agriculture et professions libérales

Ces professions sont organisées de façon différente des autres.

• **Chambre Régionale d'Agriculture**

Tél. +33 (0) 4 67 20 88 63

Email : [accueil@languedocroussillon.chambagri.fr](mailto:accueil@languedocroussillon.chambagri.fr)

• **Union Nationale des Professions Libérales en Languedoc-Roussillon**

Tél. +33 (0) 4 67 69 75 00

Email : [unapl-lr@wanadoo.fr](mailto:unapl-lr@wanadoo.fr)



## CHIFFRES CLÉS

> **Une population croissante attirée par une qualité de vie exceptionnelle**

- Première région française en superficie, plus de 2 700 000 habitants
- Plus de 26 000 habitants supplémentaires chaque année
- Toulouse, 2<sup>ème</sup> ville française quant à la qualité de vie et les opportunités d'emploi.

> **Une région attractive**

- 363 entreprises à capitaux étrangers
- Des entreprises d'envergure internationale : Airbus, EADS, Alcatel Alenia Space, Pierre Fabre, Latécoère, Ratier Figeac, 3A Groupe, Bosch, Siemens, Alstom, Freescale Semi conducteurs, ...
- Depuis 5 ans, Midi-Pyrénées se classe dans les 5 premières régions françaises pour l'accueil des investissements internationaux.

> **Des échanges commerciaux dynamiques :**

Située entre l'Atlantique et la Méditerranée, la région Midi-Pyrénées est l'une des plus vastes d'Europe, avec 8 départements et une superficie de 45 348 km<sup>2</sup>. Par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel, Midi-Pyrénées occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen. Pays des grands espaces, de tradition et du bien vivre, Midi-Pyrénées est une région au grand devenir.

- 1<sup>ère</sup> région française en terme d'excédent commercial (+9,1 mds € en 2005)
- 5<sup>ème</sup> région française en terme d'exportations (31,36 mds €), soit 6,1 % des exportations françaises
- Principaux clients : Allemagne, États-Unis, Espagne, Royaume-Uni, Chine et Italie.
- Toulouse-Blagnac : 4<sup>ème</sup> aéroport de France.

> **10 filières d'excellence :**

Aéronautique (Toulouse, siège mondial d'Airbus), espace, technologies de l'information et de la communication, biotechnologies, agro-alimentaire, mécanique, textile, centre d'appels, logistique, matériaux et procédés.

> **Un esprit d'entreprise fort :**

- 3<sup>ème</sup> région française pour la création d'emplois
- Plus de 14 000 créations ou reprises d'entreprises en 2005 : la création d'entreprises a progressé de 4 % au dernier trimestre 2005 et les reprises d'entreprises de 8 %

• 4<sup>ème</sup> région française pour l'augmentation du nombre de création d'entreprises entre 2002 et 2003.

#### > Une main d'œuvre jeune et qualifiée :

- Plus de 115 000 étudiants
- Toulouse, 1<sup>er</sup> pôle universitaire de province
- 14 écoles d'ingénieurs, 4 universités et 5 écoles internationales pour une formation diversifiée

#### > R&D et innovation : les priorités de la région

- 1<sup>ère</sup> région française pour les dépenses de R&D publiques ramenées au PIB régional
- 20 200 acteurs de la recherche, dont 12 790 chercheurs
- Pôles de compétitivité : **Aéronautique, Espace, Systèmes embarqués et Cancer-Bio-Santé**. Candidature pour un pôle **agro-industries**.
- Toulouse, site majeur de réalisation du programme **Galiléo**.



Conseil Régional Midi-Pyrénées  
[www.midipyrenees.fr/](http://www.midipyrenees.fr/)

### ENTREPRENDRE EN MIDI-PYRÉNÉES

La région dispose d'un vaste réseau d'experts qui informe, accompagne et aide les entreprises à différents stades de leur développement : recherche de partenaires, projets d'implantation, reprise d'entreprises, ... Le **Portail des entreprises de Midi-Pyrénées** offre aux entrepreneurs un recense-

ment des sites Internet qui portent sur tous les aspects touchant la vie d'une entreprise : création, financement, ressources humaines, marchés, environnement économique, ... dans la région Midi-Pyrénées.  
[www.e-midipyrenees.net](http://www.e-midipyrenees.net)

#### 1. Création d'entreprise

##### > Le parcours création

Il permet de découvrir les différentes étapes et d'approfondir votre projet grâce au guide disponible sur le site :

[www.leparcourscreation.com](http://www.leparcourscreation.com)

##### > Espace Entreprendre en Midi-Pyrénées

Il est constitué d'un réseau de partenaires qui agit en faveur de la création d'entreprises. Comme membres de ce réseau, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et les 10 Chambres de Commerce et d'Industrie départementales de Midi-Pyrénées fournissent conseils et assistance aux porteurs de projet : information sur le tissu économique régional et local, information réglementaire, fiscale et économique. Des formations adaptées sont dispensées par les CCI : « les rendez-vous des créateurs », « 5 jours pour entreprendre » ainsi que d'autres formations spécialisées. Les conseillers de l'Espace Entreprendre vous aident à évaluer la faisabilité de votre projet, à identifier les aides éventuelles et vous accompagnent dans sa mise en œuvre. Un passeport « Entreprendre en France » vous est délivré permettant d'accéder, dans des conditions préférentielles, aux prestations de divers experts partenaires (notaires, ex-

perts comptables, ...), de faciliter l'accès aux financements et d'assurer un suivi de l'entreprise pendant 3 ans.

[www.midi-pyrenees.cci.fr](http://www.midi-pyrenees.cci.fr)

#### Contacts « Entreprendre en Midi-Pyrénées » dans les CCI :

##### > ARIÈGE

[www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 61 02 03 26

[commerce-services@ariège.cci.fr](mailto:commerce-services@ariège.cci.fr)

##### > AVEYRON

• [www.rodez.cci.fr](http://www.rodez.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 65 77 77 01

[info@rodez.cci.fr](mailto:info@rodez.cci.fr)

• [www.millau.cci.fr](http://www.millau.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 65 59 59 00

[accueil@millau.cci.fr](mailto:accueil@millau.cci.fr)

##### > GERS

[www.gers.cci.fr](http://www.gers.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 62 61 62 19

[jf.buffet@gers.cci.fr](mailto:jf.buffet@gers.cci.fr)

##### > HAUTE-GARONNE

[www.toulouse.cci.fr](http://www.toulouse.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 61 33 65 01

[entreprendre@toulouse.cci.fr](mailto:entreprendre@toulouse.cci.fr)

##### > HAUTES-PYRÉNÉES

[www.tarbes.cci.fr](http://www.tarbes.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 62 51 88 80

[entreprendrehp@tarbes.cci.fr](mailto:entreprendrehp@tarbes.cci.fr)

##### > LOT

[www.lot.cci.fr](http://www.lot.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 65 20 35 01

[createur@lot.cci.fr](mailto:createur@lot.cci.fr)

##### > TARN

• [www.albi.cci.fr](http://www.albi.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 63 49 26 48

[creation@albi.cci.fr](mailto:creation@albi.cci.fr)

• [www.castres-mazamet.cci.fr](http://www.castres-mazamet.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 63 51 47 51

[n.membrives@castres-mazamet.cci.fr](mailto:n.membrives@castres-mazamet.cci.fr)

##### > TARN ET GARONNE

[www.montauban.cci.fr](http://www.montauban.cci.fr)

Tél. +33 (0) 5 63 22 26 05

[v.michel-operti@montauban.cci.fr](mailto:v.michel-operti@montauban.cci.fr)



#### Midi-Pyrénées Expansion

Créée par le Conseil Régional, Midi-Pyrénées Expansion, agence de développement de la région Midi-Pyrénées, participe à la mise en œuvre de la politique économique régionale avec deux grandes missions : renforcer l'attractivité, la compétitivité de la région et conforter le développement des territoires.

Midi-Pyrénées Expansion est à la fois au service des entreprises et des acteurs locaux pour les accompagner dans leur développement.

[www.midipyrenees-expansion.fr/](http://www.midipyrenees-expansion.fr/)

#### 2. Lieux d'implantation de l'entreprise

Des informations sur l'immobilier et le foncier d'entreprise sont disponibles auprès des CCI de la région. Liste des territoires et intercommunalités :

[www.midi-pyrenees.cci.fr](http://www.midi-pyrenees.cci.fr)

##### > Différents types de zones d'activité accueillent les entreprises en Midi-Pyrénées

- L'**Incubateur Midi-Pyrénées** reçoit les porteurs de projet technologique, innovant et issu de la recherche et les aide à créer leur entreprise dans les meilleures conditions de succès.

[www.incubateurmipy.com](http://www.incubateurmipy.com)

• Les pépinières d'entreprises sont des structures d'accueil temporaires pour les jeunes entreprises. Le réseau de pépinières de Midi-Pyrénées fédère 14 pépinières d'entreprises.

[www.rezopep-midipyr.com](http://www.rezopep-midipyr.com)

### 3. Transmission et reprise d'entreprises en Midi-Pyrénées

Un dispositif régional d'aide à la transmission / reprise d'entreprises permet aux cédants et aux repreneurs d'accéder à un marché organisé autour de plusieurs initiatives.



• PMI Contact – Offres de cessions et de reprises de PME-PMI publiées dans un bulletin régional ou en ligne :

[www.pmicontact.net](http://www.pmicontact.net)

• PMI Contact Confidentiel – Les cédants et les repreneurs ont la possibilité d'accéder aux opportunités d'affaires non publiées et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sous couvert d'anonymat.

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées :

[www.midi-pyrenees.cci.fr](http://www.midi-pyrenees.cci.fr)



ACT Contact permet de traiter les opérations de cession / acquisition dans les domaines du commerce, des services et de l'artisanat. Les offres sont accessibles via un bulletin régional ou à partir du site Internet : [www.actcontact.net](http://www.actcontact.net)

### 4. Aides financières à la création d'entreprise :

 **Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées**  
[www.midi-pyrenees.cci.fr](http://www.midi-pyrenees.cci.fr)



#### « Sémaphore »

La base de données d'aides aux entreprises Sémaphore est un dispositif national décliné dans toutes les régions de France. Chaque porteur de projet peut ainsi trouver l'ensemble des aides financières et techniques disponibles sur son territoire pour créer, se développer, transmettre ou reprendre une entreprise.

[www.aides.cci.fr](http://www.aides.cci.fr)

#### > Différents types d'accompagnement financier peuvent s'adapter à votre projet

##### • Appui à l'investissement

- matériel : Prime d'Aménagement du Territoire (PAT), Fonds de Développement des PME (FDPME), Immobilier d'entreprise, ...

- immatériel : aide au conseil, aide à la création de fonction nouvelle, aide à l'export, ...

##### • Accès au crédit (hors établissements bancaires) :

- prêts : OSEOfinancement, sociétés de développement, ...

- garanties de prêt : OSEOgaranti, Fonds Régional de Garantie Midi-Pyrénées

##### • Renforcement des fonds propres :

Plus d'une dizaine d'organismes peuvent intervenir dans ce domaine : Institut Régional de Développement Industriel de

Midi-Pyrénées (IRDI), Midi-Pyrénées Création, OSEOfinancement, OSEOinnovation, Midi Capital, Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées, Société de Capital Risque Interrégionale, ...

##### • Aide à la R&D et innovation technologique :

Différents dispositifs ont été mis en place : Aides à l'innovation d'OSEOinnovation, Prestation Technologique de Réseau (PTR), Fonds Régional d'Aide au Transfert de Technologie, Aide à la Diffusion Technologique, ... L'Agence Régionale **Midi-Pyrénées Innovation** regroupe l'ensemble des partenaires régionaux pour le développement technologique des entreprises et l'accompagnement des projets innovants.

[www.midipyrenees-expansion.fr](http://www.midipyrenees-expansion.fr)

[www.midipyrenees-innovation.fr](http://www.midipyrenees-innovation.fr)

[www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

### 5. Recruter en Midi-Pyrénées

> Conseils et assistance pour recruter en Midi-Pyrénées, les missions emploi-resources humaines :

[www.midi-pyrenees.cci.fr](http://www.midi-pyrenees.cci.fr)

> Exemples d'aides à la création d'emploi :

- FRIE (Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi) : pour les entreprises de moins de 50 personnes qui mènent une démarche innovante dans le domaine du social  
- Création Fonction Nouvelle : aide l'entreprise à s'adjoindre les compétences d'un spécialiste pour son développement

- Prime Régionale de Créations d'Emplois : soutient les entreprises qui mettent en œuvre un programme d'investissement structurant

- Prime d'Aménagement du Territoire (PAT) : subvention d'équipement accordée par l'État aux entreprises réalisant, dans les régions prioritaires de l'aménagement du territoire, des programmes ayant une répercussion sur l'emploi :

[www.diact.gouv.fr](http://www.diact.gouv.fr)

- PAT « entreprises de service à l'industrie » : aide de l'État calculée en fonction de la taille de l'entreprise, de la localisation et du nombre d'emplois créés.

[www.midipyrenees-expansion.fr](http://www.midipyrenees-expansion.fr)

#### > Organismes spécialisés :

- Agence Nationale Pour l'Emploi  
[www.anpe.fr/region/midi\\_pyrenees/](http://www.anpe.fr/region/midi_pyrenees/)

- Agence Pour l'Emploi des Cadres  
Tél. +33 (0) 5 62 15 10 30

[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

- Réseau européen EURES  
eei.toulouse-anaem@anpe.fr

### 6. Entreprises artisanales, du secteur de l'agriculture et professions libérales

> Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat

Tél. +33 (0) 5 62 22 94 22

> Chambre Régionale d'Agriculture

[www.midipyrenees.chambagri.fr/](http://www.midipyrenees.chambagri.fr/)

> Union Nationale des Professions Libérales en Midi-Pyrénées

[www.unapl-mp.org/](http://www.unapl-mp.org/)

# Créer une entreprise en Espagne : Aragon, Catalogne et Iles Baléares

## FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES

### 1. Personnes physiques :

Entrepreneur individuel, communauté de biens, société civile.

### 2. Personnes morales :

> **Sociétés commerciales** : société en nom collectif, société à responsabilité limitée (RL), société limitée nouvelle entreprise, société anonyme, société en commandite par actions, société en commandite simple

> **Sociétés commerciales au statut spécifique** : coopérative, groupement d'intérêt économique, société d'investissement mobilier.

## PROCEDURES D'ENREGISTREMENT

### 1. Démarches à effectuer pour créer une société

#### > Registre central du Commerce

La dénomination sociale choisie ne doit pas coïncider avec une dénomination déjà existante d'où la nécessité de faire établir une attestation de « non coïncidence » de dénomination sociale.

#### > Notaire

• Signature de l'acte de constitution de forme authentique par devant notaire : acte par lequel les associés fondateurs signent les actes constitutifs de l'entreprise

• Documents nécessaires : l'attestation de non coïncidence de dénomination sociale, la pièce d'identité (DNI) et le numéro

d'identification fiscale (NIF) des fondateurs, les informations sur la société et ses statuts.

#### > Service des Finances des communautés autonomes (CCAA)

Impôt sur la transmission patrimoniale et actes juridiques :

• impôt qui scelle la constitution d'une société

• formulaire 600 dûment rempli, original et copie de l'acte authentique, pièce d'identité et numéro d'identification fiscale des imposables.

#### > Registre du Commerce

Documents nécessaires à l'inscription : copie de l'acte constitutif de la société, attestation de non coïncidence de dénomination sociale, certificat attestant de l'acquittement de l'impôt sur la transmission patrimoniale et actes constitutifs de forme authentique.

#### > Direction générale de l'inspection des impôts (AEAT)

Code d'identification fiscale à demander auprès de l'AEAT (Direction générale de l'inspection des impôts) de domiciliation fiscale de l'entreprise

• Documents nécessaires : imprimé officiel dûment rempli, copie ou photocopie de l'acte constitutif de la société et photocopie de la pièce d'identité ou pouvoir notarial (par-devant notaire).

#### Au niveau national

- Registro mercantil central

Tel. +34 91 563 12 52

[www.rmc.es](http://www.rmc.es)

- Dirección general de tributos

Tel. +34 91 595 80 00

[www.meh.es](http://www.meh.es)

#### Iles Baléares

- Registro mercantil

Tel. +34 97 175 50 00

- Conselleria d'economia i hisenda

Tel. +34 97 117 67 00

[www.caib.es](http://www.caib.es)

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 97 172 32 70

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### Catalogne

- Registro mercantil de Barcelona

Tel. +34 93 508 14 44

[barcelona@registromercantil.org](mailto:barcelona@registromercantil.org)

[www.registradores.org](http://www.registradores.org)

[www.registromercantilbcn.es](http://www.registromercantilbcn.es)

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 93 291 11 00

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### Aragon

- Registro mercantil de Zaragoza

Tel. +34 97 676 10 04

[www.registradores.org](http://www.registradores.org)

- Dirección general de tributos

Tel. +34 97 671 42 78

[www.aragob.es](http://www.aragob.es)

### 2. Inscription au registre du commerce ou registre des entreprises

Il s'agit de l'identification de la société auprès des services fiscaux de la Direction provinciale des impôts correspondant à la domiciliation fiscale de l'entreprise

Documents nécessaires :

• Déclaration de commencement d'activité "declaracion censal" (formulaire 036 ou 037)

• Pièce d'identité et Numéro d'identité fiscale (NIF) : personne physique

• Entité assujettie à l'impôt sur les sociétés : acte constitutif, statuts, certificat d'inscription au registre central.

#### Au niveau national

- Agencia estatal de la administración tributaria

Tel. +34 91 585 80 00

[ges.dmad@aeat.net](mailto:ges.dmad@aeat.net) [www.meh.es](http://www.meh.es)

#### Iles Baléares

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 97 172 32 70

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### Catalogne

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 93 291 11 00

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### Aragon

- Agencia estatal tributaria delegación especial

Tel. +34 97 676 52 20

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

### 3. Autres démarches d'enregistrement obligatoires

**Direction Régionale de l'Emploi (dans chaque autonomie) :**

> **Communication à la Direction du Travail de l'ouverture de l'établissement :**

- Le chef d'entreprise ou le représentant légal de la société devra informer l'autorité compétente de l'ouverture de l'établissement.

- Le document officiel doit être rempli en quatre exemplaires.

#### > Obtention et légalisation des livres et registres :

- Obligation de tenir un registre des visites pour que l'Inspection du Travail puisse anoter toutes les observations et mesures à prendre lors de ses visites de contrôle ;

- Tenir à jour le livre du personnel portant mention de tous les employés de l'entreprise.

- Le document est à retirer à la Direction régionale de l'emploi et de la sécurité sociale.

#### **Institut National de l'Emploi (INEM)**

##### > Offre d'emploi :

- Demande émanant des employeurs en vue de pourvoir un poste de travail

- Documents nécessaires : numéro d'inscription de l'entreprise auprès de la sécurité sociale ; papiers d'identité si l'employeur est une personne physique et le CIF (certificat d'identité fiscale) si l'employeur est une personne morale ; formulaire officiel d'offre d'emploi.

##### > Contrat de travail :

- Documents : carte de travail, photocopie de la pièce d'identité de l'employé et de l'employeur, offre d'emploi, contrat de travail.

##### > Copie simplifiée :

- Une copie des contrats de travail formalisés par écrit (à l'exception des contrats

spécifiques des hauts dirigeants) devra être remise aux délégués du personnel.

- Documents : modèle du contrat de travail concerné.

- Délai : 10 jours à compter de la formalisation du contrat.

#### **Au niveau national**

- Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales. Dirección General de Trabajo.

Tel. +34 91 409 09 41

[www.mtas.es](http://www.mtas.es)

- Instituto Nacional de Empleo

Tel. +34 91 585 98 88

#### **Iles Baléares**

- Delegación provincial del Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales

Tel. +34 97 177 16 10

- Conselleria de Treball i Formació

Direcció general de treball.

Tel. +34 97 178 49 28

[www.caib.es](http://www.caib.es)

- Servei d' Ocupació de les Illes Balears (SOIB)

Tel. +34 97 117 63 00

[www.soib.es](http://www.soib.es)

#### **Catalogne**

- Servei d'Ocupació de Catalunya (SOC)

[http://oficinatreball.net/socweb/opencms/socweb\\_es/home.jsp](http://oficinatreball.net/socweb/opencms/socweb_es/home.jsp)

Tel. +34 93 553 61 00

- Departament de Treball i Industria

Tel. +34 93 228 57 57

[www.gencat.net/treballiindustria](http://www.gencat.net/treballiindustria)

#### **Aragon**

- Dirección general de trabajo

Ministerio de trabajo y asuntos sociales  
Tel. +34 97 628 35 34

[www.mtas.es](http://www.mtas.es)

- INAEM (organismo autónomo adscrito al Departamento de economía, hacienda y Empleo del Gobierno de Aragón)

Tel. +34 97 671 45 42

[inaem@aragob.es](mailto:inaem@aragob.es) [www.aragob.es](http://www.aragob.es)

#### **4. Inscription au régime de la TVA**

> Législation espagnole sur la TVA : loi 37/1992 et son décret d'application.

> Enregistrement de l'entreprise, au minimum dix jours avant le début de l'activité

> Déclaration de commencement d'activité « declaración censal » (formulaire 036 ou 037), et déclaration du code d'identité fiscale.

> Démarches à effectuer auprès des services fiscaux de la Direction de la province de domiciliation fiscale de l'entreprise

#### **Au niveau national**

- Dirección general de tributos

Tel. +34 91 595 80 00

[www.meh.es/](http://www.meh.es/)

#### **Iles Baléares**

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 97 172 32 70

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### **Catalogne**

- Delegación especial de la agencia tributaria

Tel. +34 93 291 11 00

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

#### **Aragon**

- Agencia estatal tributaria delegación especial:

Tel. +34 97 676 52 20

[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

### ENREGISTREMENT AUPRES DES AUTORITES FISCALES

> Pour chaque création d'entreprise, la société doit s'acquitter de l'impôt sur les transmissions patrimoniales et actes juridiques correspondants (ITP et AJD).

> Le formulaire correspondant est le formulaire 600.

> L'Impôt sur les activités économiques (IAE) est une contribution directe due pour tout exercice, sur le territoire national, d'activités d'entreprise, professionnelles et artistiques, qu'elles s'exercent ou non dans un local déterminé.

> Il existe des exonérations fiscales réglementées par la loi et des réductions pour les personnes physiques et morales qui débutent une activité.

> La déclaration doit être remise à la Direction ou Administration des Finances. Certaines municipalités recouvrent directement l'impôt s'il est géré au niveau municipal.

L'impôt sur les immeubles et sur les droits réels est un impôt direct lié principalement à la propriété de biens immobiliers. Il est géré à travers les activités de recensement et peut être recouvré par la Direction des Finances, le registre cadstral ou la trésorerie.

### Au niveau national

- Dirección General de Tributos  
Tel. +34 91 595 80 00  
[www.meh.es](http://www.meh.es)

### Iles Baléares

- Delegación especial de la agencia tributaria  
Tel. +34 97 172 32 70  
[www.aeat.es](http://www.aeat.es)  
- Conselleria d'economia i hisenda  
Tel. +34 97 117 67 00  
[www.caib.es](http://www.caib.es)  
- Gerencia del Catastro en Baleares  
Tel. +34 97 172 22 78

### Catalogne

- Departament d'Economia i finances  
Tel. +34 93 316 20 00  
bustia\_web.eif@gencat.net  
[www.gencat.net/economia](http://www.gencat.net/economia)  
- Delegación especial de la agencia tributaria  
Tel. +34 93 291 11 00  
[www.aeat.es](http://www.aeat.es)

### Aragon

- Agencia estatal tributaria delegación especial :  
Tel. +34 97 676 52 20  
[www.aeat.es](http://www.aeat.es)  
- Dirección general del catastro gerencia territorial de Zaragoza  
Tel. +34 97 648 65 20

## OBLIGATIONS LIEES A LA SECURITE SOCIALE

### 1. Assurance obligatoire pour les travailleurs indépendants

> Inscription obligatoire auprès du régime de sécurité sociale correspondant (RETA).  
> Inscription de l'entreprise à la sécurité sociale.  
> Inscription obligatoire à une assurance accidents du travail et maladies professionnelles.  
> Dans le cas d'emploi de salariés, déclaration et affiliation de ces derniers au régime de sécurité sociale.  
> Déclaration auprès de la Direction Provinciale de la Trésorerie générale de la Sécurité Sociale, correspondant à la domiciliation de l'entreprise.

### Au niveau national

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 91 503 80 00  
[www.seg-social.es](http://www.seg-social.es)

### Iles Baléares

- Dirección provincial de Baleares  
Tel. +34 97 143 73 00

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 97 121 83 00  
illesbalears.direccionprovincial@tgss.seg-social.es

### Catalogne

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 93 496 20 00  
barcelona.direccionprovincial@tgss.seg-social.es  
- Inspección provincial de trabajo y seguridad social  
Tel. +34 93 401 30 00  
dcatluna@mtas.es

### Aragon

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 97 672 20 00  
- Inspección provincial de trabajo y seguridad social  
Tel. +34 97 628 35 34

### 2. Enregistrement obligatoire et affiliation

> L'employeur ou représentant légal de l'entreprise doit inscrire tous ses employés.  
> Cette déclaration doit être faite auprès de la direction provinciale de la trésorerie générale de Sécurité Sociale correspondant à la domiciliation de l'entreprise.  
> Le numéro d'inscription sera attribué à vie à l'employé et si celui-ci est déjà immatriculé, il suffira qu'il déclare le nom de son entreprise.

### Au niveau national

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 91 503 80 00  
[www.seg-social.es](http://www.seg-social.es)

### Iles Baléares

- Dirección provincial de baleares  
Tel. +34 97 143 73 00

### Catalogne

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 93 496 20 00  
barcelona.direccionprovincial@tgss.seg-social.es

### Aragon

- Tesorería general de la seguridad social  
Tel. +34 97 672 20 00

### 3. Autres formalités

> L'employeur ou représentant légal de la société informera l'autorité compétente de l'ouverture des locaux où se déroulera l'activité ainsi que de la reprise de l'activité après interruption due à des travaux de réfection, d'agrandissement ou à des transformations d'importance.  
> Toutes les entreprises doivent tenir un :  
- Livre de visite : pour que l'Inspection du Travail puisse y annoter ses observations lors des contrôles.  
- Livre du personnel : il doit être tenu à jour et doivent y figurer tous les employés dès le début de leur activité (pour les entreprises qui ont des employés).  
- L'entreprise doit afficher sur chaque lieu de travail les horaires et jours de travail ; ce calendrier doit porter mention des jours fériés nationaux, des jours fériés en vigueur dans la Communauté autonome



concernée et ceux en vigueur dans la municipalité.

- Les documents sont à déposer auprès de l'Inspection provinciale du travail et de la sécurité sociale (Direction provinciale de l'emploi et de la sécurité sociale).

#### Au niveau national

- Dirección general de trabajo  
Tel. +34 91 409 09 41  
dgt@mtas.es  
[www.mtas.es](http://www.mtas.es)

#### Iles Baléares

- Inspección provincial de trabajo y seguridad social  
Tel. +34 97 177 16 10

#### Catalogne

- Inspección provincial de trabajo y seguridad social : Dirección territorial  
Tel. +34 93 401 30 03  
dcataluna@mtas.es

#### Aragon

- Inspección provincial de trabajo y seguridad social  
Tel. +34 97 628 35 34

## AUTRES PERMIS ET AUTORISATIONS

### 1. Permis Hygiène et Sécurité

> Loi 31/1995, sur la Prévention des Risques du travail et Décret Royal 39/1997.

> Les entreprises doivent veiller à la sécurité et à la santé de leurs employés.

> Ceci implique l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour les cas d'urgen-

ce, de disposer des équipements de protection et d'assurer la santé des employés, des femmes enceintes ou allaitant qui sont employées par l'entreprise.

> Dans les entreprises de moins de 6 salariés, ce service pourra être directement pris en charge par l'employeur.

Il sera toutefois possible de faire appel aux services d'une entreprise extérieure indépendamment du nombre de salariés.

#### Au niveau national

- Instituto nacional de seguridad e higiene en el trabajo  
Tel. +34 91 403 70 00  
[www.mtas.es/](http://www.mtas.es/)

#### Iles Baléares

- Conselleria de treball i formació  
Direcció general de treball i salut  
Tel. +34 97 117 63 00

#### Catalogne

- Centre de seguretat i condicions de salut en el treball  
Tel. +34 93 205 50 01  
[www10.gencat.net/treball\\_scst/AppJava/0000-Seguretat.jsp](http://www10.gencat.net/treball_scst/AppJava/0000-Seguretat.jsp)  
- Instituto nacional de seguridad e higiene en el trabajo  
Tel. +34 93 280 01 02  
[www.mtas.es/insht](http://www.mtas.es/insht)

#### Aragon

- Instituto Aragonés de seguridad y salud en el trabajo  
Tel. +34 97 651 66 33  
[www.aragob.es](http://www.aragob.es)

### 2. Permis d'Etablissement

> Toute personne physique ou morale qui va commencer une activité dans un local ou établissement devra demander au Service d'urbanisme de la municipalité de rattachement, une autorisation d'ouverture.

> Il existe deux types d'autorisation :

- Autorisation d'ouverture pour les activités entraînant des nuisances, les activités insalubres, nuisibles et dangereuses.

- Autorisation d'ouverture pour les activités inoffensives.

**Points de contact : mairie du lieu auquel est rattaché l'établissement**

### 3. Permis pour l'exercice d'activités spécifiques

**Certaines activités exigent une inscription au registre des établissements industriels**

- Activités de production et de distribution d'énergie et produits énergétiques

- Activités de recherche et de profit sur les gisements naturels

- Industries alimentaires

- Activités industrielles liées au transport et aux télécommunications

- Services d'ingénierie, de conseils, bureaux d'étude, ...

- Entités d'accréditation, organismes de contrôles, laboratoires et autres agents autorisés à collaborer avec l'administration publique en matière de sécurité et de qualité industrielle.

Les documents nécessaires à l'inscription sont constitués par un formulaire officiel à remettre au registre industriel de la

Communauté autonome de rattachement de l'entreprise.

#### Iles Baléares

- Conselleria de comercio, indústria i energia  
Direcció general de industria  
Registre industrial  
Tel. +34 97 117 66 15/6

#### Catalogne

- OGE (Oficina de Gestió Empresarial)  
Tel. +34 93 484 92 30  
oge@gencat.net  
centreserveiscambra@mail.cambrabcn.es

#### Aragon

- Ayuntamiento de Zaragoza  
Servicio de urbanismo  
Tel. +34 97 672 10 00

### 4. Certificat d'aptitude

> Toute personne dont l'activité touche à la manipulation directe d'aliments (industriels et commerciaux) devra être en possession d'un livret de manipulateur d'aliments.

> Pour obtenir ce livret, il convient de satisfaire aux exigences établies par le Conseil de la Santé et du Bien-être social de la Communauté autonome de rattachement de l'activité.

> Ce livret est strictement personnel et ne peut être transféré à quiconque.

#### Iles Baléares

- Conselleria de Salut i Consum  
Servei de Control Sanitari / Autoritzacions Sanitàries  
Tel. +34 97 117 69 11

## Catalogne

- Serveis Territorials de Salut  
Tel. +34 93 567 11 60  
stb.salut@gencat.net

## Aragon

- Dirección General de Consumo  
Tel. +34 97 671 56 12  
[www.aragob.es](http://www.aragob.es)

### 5. Permis de construire et autorisation de travaux

> Les mairies peuvent fixer et exiger l'impôt sur les constructions, installations et travaux.

> Il s'agit d'un impôt indirect lié à la réalisation de tout bâtiment, installation ou travaux exigeant le permis de travaux ou d'urbanisme correspondant.

> La base d'imposition est calculée à partir du coût réel et effectif de construction, des installations ou travaux.

> Le taux d'imposition se situe entre 2 % et 4 % du coût réel.

> Les documents seront remis au Service d'urbanisme de la mairie du lieu où vont être réalisés la construction, les installations ou les travaux concernés, en même temps que sera demandé le permis de construire ou/et l'autorisation de travaux.

**Points de contact : Mairie du lieu où vont être réalisés les travaux.**

### 6. Registre des noms commerciaux, marques et brevets

Doivent figurer au registre de la propriété industrielle :

- Les brevets

- Les dessins ou modèles
- Les marques
- Les enseignes
- Les noms commerciaux

Les documents nécessaires à la demande seront remis directement au Registre de la Propriété Industrielle.

### Au niveau national

- Registro de la propiedad industrial  
Tel. +34 91 349 53 00

[www.oepm.es](http://www.oepm.es)

- Oficina española de patentes y marcas  
Ministerio de ciencia y tecnología

Tel. +34 90 215 75 30  
informacion@oepm.es

[www.oepm.es](http://www.oepm.es)

### Iles Baléares

- Institut d'innovació empresarial de les Illes Balears (IDI)

Conselleria de comerç i indústria i energia

Tel. +34 97 178 42 68

[www.idi.es](http://www.idi.es)

### Catalogne

- Oficina de Gestio Empresarial (OGE)

Tel. +34 93 484 92 03

oge@gencat.net

[www.gencat.net/oge](http://www.gencat.net/oge)

### Aragon

- Instituto tecnológico de Aragón

Tel. +34 97 671 62 50

[www.ita.es](http://www.ita.es)



### CHIFFRES CLES

#### > Population

- 1 269 027 habitants dont plus de la moitié (647 373) vit dans la capitale Saragosse
- Taux de croissance démographique depuis 1999 : 7%.

#### > Une région très dynamique au plan économique

- 90 005 entreprises
- Zone d'influence de la région : plus de 25 millions de consommateurs et un marché potentiel de 25 240 millions d'euros
- Sixième région d'Espagne pour le revenu par habitant
- Faible taux de chômage : 6,29%

#### > Une région éminemment industrielle

Dans la zone métropolitaine de Saragosse, se trouve l'usine de General Motors (Figueroles) tout comme des équipements

*Une région en pleine croissance.*

*En 2008, Saragosse accueillera l'exposition internationale «Eau et développement durable» avec plus de 60 pays participants. Les infrastructures et édifices de l'Expo 2008 seront ultérieurement reconvertis en locaux publics et privés.*

tiers de l'automobile, des industries mécaniques et autres branches telles que l'industrie chimique, l'industrie du verre, du papier, des arts graphiques, ...

On trouve de grosses concentrations d'entreprises dans les principaux chefs-lieux (Barbastro, Fraga, Calatayud, Tarazona, Alcañiz, ...).

Le secteur de l'énergie traditionnelle thermique et hydroélectrique est en pleine croissance avec l'installation récente de parcs d'éoliennes.

#### > Une position stratégique

Au centre du quart nord-est de l'Espagne, dans la région qui connaît le plus fort développement.

Au cœur de la vallée de l'Ebre, pôle économique à égale distance des régions les plus peuplées et économiquement les plus puissantes de l'Espagne : Madrid, Catalogne, Levant et Pays Basque.

Passage naturel vers la France par les Pyrénées centrales.

L'Aragon est relié à Madrid par le Train à Grande Vitesse qui bientôt rejoindra également Barcelone, en 1h15.

### > Une région attractive et ouverte sur le monde

Exportations : 713,3 millions d'euros. Pays principaux à l'exportation : France, Portugal, Italie, Allemagne et Royaume-Uni.

### > Une région qui innove

L'Aragon investit 0,75% de son PIB dans la R&D ; la moitié de ces 0,75% provient du secteur privé dont les investissements en R&D sont presque deux fois plus élevés que ceux réalisés dans le public.

## ENTREPRENDRE EN ARAGON

### 1. Créer une entreprise

#### Institut Aragonais du Développement

Organisme public rattaché au Gouvernement d'Aragon. Il a pour mission :

- La promotion de projets d'investissements publics et privés ayant une incidence particulière sur les zones moins développées du territoire aragonais.
- La promotion d'infrastructures industrielles, équipements et services collectifs aux entreprises.
- La promotion et la participation à des études de marché et à l'élaboration de projets sur la planification économique de la Communauté autonome.

• L'aide à la promotion et à l'installation d'entreprises en Aragon.

• L'appui technique et le conseil financier aux entreprises.

[www.iaf.es](http://www.iaf.es)

### Entreprendre en Aragon

Le Point conseil, ou point d'entrée pour les formalités, propose des services personnalisés de conseil et d'informations pour la création d'entreprises en Aragon. Il gère de façon informatisée les formalités de création d'entreprises.

Il apporte une aide spécialisée : assistance technique à la création et à la mise en place de projets d'entreprise.

Cours pour aider à l'élaboration de projets de création d'entreprise, accompagnement aux porteurs de projets et vérification de la viabilité technique, commerciale et économique-financière du projet ; ces cours intègrent des ateliers tutoriaux personnalisés pour aider à chaque étape de développement du projet.

[www.emprender-en-aragon.es](http://www.emprender-en-aragon.es)

### Investir en Aragon

Le site web détaille les avantages à investir en Aragon, donne des informations sur les caractéristiques géographiques, économiques, professionnelles, sur la R&D et les infrastructures, ... Il recueille également des subventions et aides aux investissements en Aragon tout comme les principaux organismes d'aide à la création et au développement des entreprises.

[www.investing-in-europe.com](http://www.investing-in-europe.com)

### Chambres de Commerce

L'Aragon compte trois Chambres de commerce, organes consultatifs qui collaborent avec les administrations publiques et par le biais de prestations de services sur la base de l'aide aux entreprises. Elles mettent en place des actions de formation et encouragent le commerce extérieur dans un esprit d'innovation et d'excellence.

• **Chambre de Commerce de Saragosse**

[www.camarazaragoza.com](http://www.camarazaragoza.com)

• **Chambre de Commerce de Huesca**

[www.camarahuesca.com](http://www.camarahuesca.com)

• **Chambre de Commerce de Teruel**

[www.camarateruel.com](http://www.camarateruel.com)



Ventanilla Única  
Empresarial

Portail Unique  
Entrepreneurial

Equipe d'experts qui informent, conseillent et aident les porteurs de projets dans leurs démarches en fonction de leurs besoins et de l'évolution de leur projet, permettant ainsi de répondre à leurs interrogations par une approche personnalisée.

[www.ventanillaempresarial.org](http://www.ventanillaempresarial.org)



SACME

La Confédération d'entrepreneurs de Saragosse dispose d'un service d'appui à la création des micro-entreprises (SACME). Ce service animé par des professionnels de l'entreprise accompagne tous ceux qui souhaitent réaliser un projet (depuis les premières démarches jusqu'à la constitution de l'entreprise).

[www.cez.es](http://www.cez.es) [www.sacme.net](http://www.sacme.net)

### 2 Lieux d'implantation des entreprises

#### > CEEI ARAGON

Centre d'entreprises hébergeant quelques unes des entreprises de technologie les plus pointues d'Aragon. Il offre son aide aux porteurs de projets innovants dans les domaines industriels et des services.

Il met à disposition des locaux pour commencer l'activité, gère les subventions et propose aux entrepreneurs toute une gamme de services pour faire de son idée une entreprise rentable.

[www.ceeiaragon.es](http://www.ceeiaragon.es)

#### > Parc technologique Walqa

Objectif : constituer un pôle d'innovation et de R&D, notamment dans le domaine des technologies de la communication, de l'Internet et du commerce électronique, contribuant ainsi au développement économique général de Huesca et donc de l'Aragon tout entier.

[www.walqa.com](http://www.walqa.com)

#### > Plate-forme logistique de Saragosse PLAZA

Il s'agit de la plus grande plate-forme logistique du continent européen. La caractéristique première de "PLAZA" réside dans le fait qu'elle est basée dans un centre de transports multimodal avec des liaisons vers les principaux centres de production et de consommation européens. Cette intermodalité renforce la position de la plate-forme entièrement ouverte aux entreprises qui travaillent dans le domaine de la logistique et à qui PLAZA offre toute

une série d'équipements collectifs et de services communs qui démultiplie la rentabilité de leurs installations.

[www.plazalogistica.com](http://www.plazalogistica.com)

### > Plate-forme intermodale PLATEA

Située dans la province de Teruel, cette plate-forme constitue un espace logistique-industriel de nouvelle génération, d'utilisation modulable en fonction de la demande, et ce pour des activités logistiques ou industrielles, répondant ainsi aux exigences liées aux projets d'installation indépendamment de leur échelle de grandeur.

[www.platealogistica.com](http://www.platealogistica.com)

### 3. Transmission et reprise d'entreprises

#### Sodiar

La Société pour le développement industriel de l'Aragon assure principalement la promotion des investissements en Aragon, participant au capital de **sociétés déjà existantes** et offrant son aide comme associé actif et entreprenant à ces sociétés.

[www.sodiar.com](http://www.sodiar.com)

### 4. Aides financières à la création d'entreprises



Instituto de Crédito Oficial (ICO)

Il s'agit d'une entité publique, rattachée au Ministère de l'Économie et des Finan-

ces qui dispose de plusieurs lignes budgétaires et dont la mission est d'encourager et d'aider les investissements productifs des entreprises espagnoles. L'Institut propose des financements pour les projets entrepreneuriaux de ceux qui ont des difficultés à accéder au crédit, ce qui est le cas principalement des PME et des chefs d'entreprises qui démarrent. Il soutient les investissements dans des domaines stratégiques ainsi que les investissements à l'étranger ou ceux qui incluent des innovations technologiques dans les processus de production.

[www.ico.es](http://www.ico.es)

### > Aides IAF – ICO-PME 2006

L'Institut de Promotion d'Aragon concède des aides à l'installation de nouvelles activités industrielles, de services industriels, de services de commerce de gros et de détail, de transports et services en Aragon. Il aide également au développement et à la modernisation d'activités déjà existantes. Les investissements devront être financés et s'adapter aux conditions stipulées par l'ICO dans le cadre de ICO-PME 2006.

[www.iaf.es](http://www.iaf.es)

### > Institut municipal de l'emploi et du développement de Saragosse

Il dispose d'une ligne budgétaire visant à aider économiquement les projets d'entreprise générateurs d'emploi et conformes à certains critères. Cette aide peut être obtenue par toute personne physique

ou morale souhaitant ouvrir une entreprise sur la commune de Saragosse.

[www.imefez.org](http://www.imefez.org)

### > SODIAR

La Société pour le développement industriel d'Aragon assure aussi la promotion des investissements en région aragonaise, en prenant des participations au capital des **sociétés à constituer**. Sodiar procure des aides aux porteurs de projets.

[www.sodiar.com](http://www.sodiar.com)

### 5. Embaucher en Aragon



L'Institut aragonais pour l'emploi dépend du Gouvernement d'Aragon et dispose d'un service conseil à l'emploi pour les entreprises ainsi que d'aides et subventions à l'emploi.

[www.aragob.es](http://www.aragob.es)



Confédération patronale d'Aragon

unité d'insertion professionnelle (Confederación de Empresarios de Aragón) Service de conseil aux entreprises sur les profils professionnels adaptés selon le secteur d'activité. Informations sur les mesures en vigueur d'aide à l'emploi. Aide au recrutement par le biais de processus de sélection, de médiation et de gestion des offres d'emploi.

[www.crea.es](http://www.crea.es)

### > Chambres de Commerce : service consulaire d'orientation professionnelle.

Services d'information, d'orientation professionnelle et bourse à l'emploi pour les employeurs et demandeurs d'emploi.

• Chambre de Commerce de Saragosse

[www.camarazaragoza.com](http://www.camarazaragoza.com)

• Chambre de Commerce de Huesca

[www.camarahuesca.com](http://www.camarahuesca.com)

• Chambre de Commerce de Teruel

[www.camarateruel.com](http://www.camarateruel.com)

### 6. Associations d'entreprises

• Confédération des chefs d'entreprise d'Aragon : [www.crea.es](http://www.crea.es)

• Confédération des chefs d'entreprise de Saragosse : [www.cez.es](http://www.cez.es)

• Confédération des chefs d'entreprise de Teruel : [www.cet-teruel.org](http://www.cet-teruel.org)

• Confédération des chefs d'entreprise de Huesca : [www.ceos.es](http://www.ceos.es)

• Association professionnelle des artisans d'Aragon : [www.artearagon.com](http://www.artearagon.com)

• Association des professions indépendantes d'Aragon : [www.asociacionautonomos.com](http://www.asociacionautonomos.com)

• Association des agriculteurs d'Aragon : [www.araga.org](http://www.araga.org), [www.uaga-aragon.com](http://www.uaga-aragon.com), [www.mediorural.com](http://www.mediorural.com)



Lieu de passage et d'échanges d'idées, de coutumes et de personnes qui ont façonné la culture et les traditions de la Catalogne.

## CHIFFRES CLES

### > Population

6 813 000 habitants.

Une communauté autonome en pleine croissance : 60 % de la population catalane vit dans l'agglomération barcelonaise.

Taux de croissance naturelle : 2 %.

### > Superficie

32 000 km<sup>2</sup>

### > Langues officielles

Le catalan, le castillan et l'aranais dans le Val d'Aran uniquement

### > Une communauté autonome au niveau économique élevé

#### Secteur primaire :

Sous-secteurs les plus importants : le vin, l'élevage porcin, les fruits et les dérivés de la viande.

#### Industrie :

Infrastructure industrielle très importante avec les industries de transformation textiles au départ et ensuite évolution vers de nouveaux secteurs : automobile, accessoires automobiles, industrie chimique, alimentation, constructions navales, industrie du meuble...

Développement de la fabrication de produits électroménagers, de matériel informatique et télématique de dernière génération.

#### Secteurs de pointe :

Arts graphiques, industrie de l'édition, le bâtiment dont la croissance est en rapport direct avec le développement touristique.

#### Secteur tertiaire :

Le plus important du point de vue du PIB et de l'emploi, avec en priorité, le tourisme et les entreprises liées à la publicité, aux nouvelles technologies et à l'Internet.

#### Secteur financier :

Un secteur puissant grâce à un réseau de caisses de dépôt qui regroupent quasiment 70 % des dépôts des particuliers catalans. Ces caisses jouent un rôle décisif auprès des grandes entreprises catalanes et espagnoles.

#### > Une communauté fortement industrialisée

Trois secteurs concentrent 44,4% du total de l'activité : alimentation, boissons, tabac ; industries chimiques ; fabrication de matériels de transport.

Les industries de l'extraction constituent le secteur d'activité à la croissance la plus significative (+37,8 %). Le textile, la confection, les industries du cuir et de la chaussure ont accusé un recul considérable (- 11,9 %).

#### > Une communauté autonome attractive et ouverte sur le monde

Vocation internationale clairement affichée.

Espace privilégié : l'Europe. En effet, la Catalogne renforce le rôle des entités locales et régionales par son appartenance au Comité des Régions qui participe activement à la politique européenne de l'Etat espagnol.

La Catalogne participe activement au mouvement régional européen.

Elle œuvre à la mise en place d'un pont entre la Méditerranée et la Baltique ainsi qu'avec l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est.

#### > La Catalogne innove

L'Union Européenne, avec la Déclaration de Lisbonne en 2000 et la Déclaration de Barcelone en 2002, a défini trois objectifs complémentaires dont la création de l'Espace Européen de la Recherche, un effort global de recherche égal à 3% du PIB d'ici 2010 et l'optimisation de l'excellence scientifique ; tous ces objectifs sont partagés par le Gouvernement de Catalogne.



Generalitat de Catalunya

[www.gencat.net](http://www.gencat.net) [www.gencat.cat](http://www.gencat.cat)

## ENTREPRENDRE EN CATALOGNE

### 1. Création d'entreprise



Centre d'Innovation et de Développement des Entreprises

CIDEM est un organisme du Département de l'Emploi et de l'Industrie de la Generalitat de Catalogne. Il a pour mission d'encourager le développement du tissu économique catalan et d'optimiser sa compétitivité face aux défis actuels.

Le CIDEM apporte un appui direct aux entreprises et porteurs de projets en leur proposant des produits et des services visant à asseoir leur position dans leurs différents domaines d'activité face à la concurrence.

[www.cidem.com](http://www.cidem.com)

#### Investir en Catalogne

Les sites web du CIDEM détaillent les avantages à investir en Catalogne, donnent des informations sur les caractéristiques

géographiques, économiques, sur l'emploi, la R&D, les infrastructures, ... Ils recueillent également des subventions et incitations à investir en Catalogne.

Sont également disponibles sur ces sites : les informations sur les formes juridiques des entreprises, sucursales et filiales d'entreprises étrangères, création de sociétés commerciales, d'entreprises individuelles et ouvertures de bureaux de représentation étrangère.

L'Agence catalane d'investissements informe et conseille les personnes et/ou les entreprises désireuses d'investir en Catalogne. [www.cidem.com](http://www.cidem.com) [www.catalonia.com](http://www.catalonia.com) [www.cidem.com/cidem/cat/elcidem/aci/](http://www.cidem.com/cidem/cat/elcidem/aci/) Au niveau de l'Etat espagnol, l'Organisme d'Etat pour la promotion et l'attraction des investissements extérieurs, S.A, propose informations et conseils aux investisseurs étrangers potentiels. [www.interes.org](http://www.interes.org)

### Entreprendre en Catalogne

Le Point conseil de la Chambre de Commerce de Barcelone propose des informations et un service conseil à la création d'entreprises en Catalogne. Il gère de façon informatisée les formalités de création de sociétés.

Aide spécialisée : assistance technique à la création et à la mise en place de projets.

Cours pour aider à l'élaboration de projets de création d'entreprise, accompagnement aux porteurs de projets et vérification de la viabilité technique, commerciale et économique-financière du projet ; ces cours

intègrent des ateliers tutoriaux personnalisés pour aider à chaque étape de développement du projet.

[www.cambrabcn.es](http://www.cambrabcn.es)

*Cliquer sur le paragraphe "Création d'entreprises".*

### Chambres de Commerce

La Catalogne compte treize Chambres de Commerce, organes consultatifs qui collaborent avec les administrations publiques et par le biais de prestations de services sur la base de l'aide aux entrepreneurs ; elles mettent en place des actions de formation et encouragent le commerce extérieur dans un esprit d'innovation et d'excellence permanent.

• Chambre de Commerce de Barcelone [www.cambrabcn.es](http://www.cambrabcn.es)

• Chambre de Commerce de Gérone [www.cambra.gi](http://www.cambra.gi)

• Chambre de Commerce de Tarragone [www.cambratgn.com](http://www.cambratgn.com)

• Chambre de Commerce de Lérida [www.cambralleida.com](http://www.cambralleida.com)

• Chambre de Commerce de Manresa [www.cambramanresa.com](http://www.cambramanresa.com)

• Chambre de Commerce de Palamós [www.cambrescat.es](http://www.cambrescat.es)

• Chambre de Commerce de Reus [www.cambrareus.org](http://www.cambrareus.org)

• Chambre de Commerce de Sabadell [www.cambrasabadell.org](http://www.cambrasabadell.org)

• Chambre de Commerce de Sant Feliu de Guíxols

[www.cambrastfeliu.com](http://www.cambrastfeliu.com)

• Chambre de Commerce de Tarrega [www.cambratarrega.com](http://www.cambratarrega.com)

• Chambre de Commerce de Terrassa [www.cambraterrassa.es](http://www.cambraterrassa.es)

• Chambre de Commerce de Tortosa [www.cambratortosa.com](http://www.cambratortosa.com)

• Chambre de Commerce de Valls [www.cambravalls.com](http://www.cambravalls.com)

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan, le Conseil des Chambres de Catalogne a conçu une page Web pour toute personne intéressée à créer une entreprise en Catalogne ou en France : peuvent y être consultées toutes les informations utiles relatives aux différents statuts d'entreprises, formalités, législation en cours et institutions impliquées dans le processus.

[www.crearcat.com](http://www.crearcat.com)



Le bureau de gestion d'entreprises du département du travail et de l'industrie de la Généralitat de Catalogne gère toutes les formalités administratives d'enregistrement relatives aux activités industrielles et de services (création d'entreprises, transfert ou entrée de fonds).

La Chambre dispose de points d'infos OGE-Cambra où l'on peut effectuer ces démarches administratives et où il est par ailleurs possible d'accéder à l'information sur toutes les formalités liées à la législation de projets industriels quelque soit l'administration publique compétente.

[www.gencat.net/oge](http://www.gencat.net/oge)

### Barcelon **a**ctiva

#### Agence de développement local de la municipalité de Barcelone

L'Agence fait figure de référence pour tout ce qui touche à la création et au développement d'entreprises. Barcelona Activa dispose à cet effet de deux services spécifiques destinés à l'entreprise : **Promotion pour l'Initiative de création d'entreprise** et **Consolidation entrepreneuriale**.

Le premier service se situe au **Centre pour l'Initiative Glories**, où l'entrepreneur peut trouver tout ce qui lui est nécessaire pour transformer son idée en projet entrepreneurial viable.

Le deuxième service **Consolidation entrepreneuriale** gère le Parc technologique Barcelone Nord, la pépinière d'entreprises Glories et tout un ensemble de ressources dont le but est d'encourager et de développer la croissance des entreprises.

[www.barcelonactiva.es](http://www.barcelonactiva.es)

[www.barcelonanetctiva.com](http://www.barcelonanetctiva.com)

#### > Délégation des CCI du Languedoc-Roussillon à Barcelone

Elle a pour vocation d'aider les entreprises du Languedoc-Roussillon à bâtir les stratégies adéquates pour optimiser leurs relations commerciales avec l'Espagne. Elle leur propose des services de recherche d'informations et de prospection commerciales et de domiciliation dans son centre d'affaires. Tél. +34 93 318 81 10

<http://www.languedoc-roussillon.cci.fr/sections/services-entreprises/international/antenne-barcelone> delccilr@woLes

## 2. Lieux d'implantation des entreprises

• Réseau des parcs technologiques de Catalogne

[www.xpcat.net](http://www.xpcat.net)

• Activités industrielles de l'Institut Català del Sól

[www6.gencat.net/incasol/noves/def\\_fr.htm](http://www6.gencat.net/incasol/noves/def_fr.htm)

• Coordination espagnole des polygones d'entreprises

[www.poligonoscepe.org/](http://www.poligonoscepe.org/)

• Pacte Industriel de la Zone Métropolitaine de Barcelone

[www.pacteind.org](http://www.pacteind.org)

## 3. Transmission et reprise d'entreprises

L'Institut de l'entreprise familiale est, par nature, l'entité la plus à même d'aider dans ce domaine.

Siège à Barcelone : Tél. +34 93 363 35 54

E-mail : [iefbcn@iefamiliar.com](mailto:iefbcn@iefamiliar.com)

[www.iefamiliar.com](http://www.iefamiliar.com)

## 4. Aides financières à la création d'entreprises



Institut du Crédit

Il s'agit d'une entité publique, rattachée au Ministère de l'Économie et des Finances.

[www.ico.es](http://www.ico.es)

## > Département de l'Emploi et de l'Industrie de la Generalitat de Catalogne :

service de création d'entreprises.

Si une personne désireuse d'entreprendre, ayant une idée d'activité, souhaite faire évaluer sa faisabilité et la mettre en prati-

que, ce service offre aides, informations, conseils, formations et facilités de financement. Il intervient dans trois domaines essentiels : diffusion de la culture d'entreprise, encouragement à l'activité entrepreneuriale et appui aux micro et petites entreprises.

Ce service est disponible par le biais d'un réseau d'entités réparties sur l'ensemble du territoire catalan. Son personnel technique vous assiste et vous conseille dans toutes les étapes du déroulement du projet : il aide à l'élaboration du projet d'entreprise, vous informe sur les aides, subventions et autres avantages qu'il est possible d'obtenir.

Il dispose d'une ligne budgétaire visant à aider financièrement les projets générateurs d'emplois et conformes à certains critères. Cette aide peut être obtenue par toute personne physique ou morale qui souhaite mettre en œuvre un projet d'entreprise en Catalogne.

[www.gencat.net/treballiindustria/index\\_es.html](http://www.gencat.net/treballiindustria/index_es.html)

## > Portail de financement pour les entreprises et porteurs de projets

Son objectif est de mettre à leur disposition toutes informations sur les outils de financement promus par la Generalitat de Catalogne.

[www.gencat.net/finempresa/](http://www.gencat.net/finempresa/)

## 5. Embaucher en Catalogne

### > Service de l'Emploi de Catalogne (SOC) :

il dépend du Gouvernement catalan et

dispose d'un service conseil à l'emploi pour les entreprises ainsi que d'aides et subventions à l'emploi.

[http://oficinatreball.net/socweb/opencms/socweb\\_es](http://oficinatreball.net/socweb/opencms/socweb_es)

## > Confédération des chefs d'entreprise de Catalogne

Service de conseil aux entreprises sur les profils professionnels idoines selon le secteur d'activité concerné. Informations sur les mesures en vigueur d'aide à l'emploi. Aide au recrutement par le biais de processus de sélection et de gestion des offres d'emploi.

[www.foment.com](http://www.foment.com)

[www.pimec.es](http://www.pimec.es)

## > Chambres de commerce : service consulaire d'orientation professionnelle

Service d'information, d'orientation professionnelle et bourse de l'emploi pour les employeurs et demandeurs d'emploi.

• Chambre de Commerce de Barcelone :

[www.cambrabcn.es](http://www.cambrabcn.es)

• Conseil Général des Chambres de Catalogne :

[www.cambrescat.es](http://www.cambrescat.es)

## 6. Associations d'entreprises et associations professionnelles

• Confédération des chefs d'entreprises de Catalogne

[www.foment.com](http://www.foment.com)

• Pimec : PME de Catalogne

[www.pimec.es](http://www.pimec.es)

# ILES BALEARES



L'archipel des Iles Baléares est la communauté autonome espagnole située dans la partie la plus occidentale de la mer méditerranéenne. Elle est constituée par les îles de Majorque, Minorque, Ibiza, Formentera, Cabrera et quelques îlots.

## CHIFFRES CLES

### > Population

La population des îles approche le million de personnes : 15 % d'entre elles sont de nationalité étrangère sans compter les 12 millions de touristes accueillis chaque année.

### > Système Politique

Communauté Autonome des Iles Baléares  
[www.caib.es](http://www.caib.es)

### > Structure économique

L'économie des Baléares s'est développée grâce au **tourisme**, aux **nouvelles technologies** et à la qualité de vie. Le tissu économique des Baléares se caractérise par la présence d'une main d'œuvre qualifiée, par l'ouverture à l'international, la créativité et l'innovation.

• **Agriculture et pêche**  
[www.productebaleaer.net](http://www.productebaleaer.net)

• **Tourisme** : informations pratiques et mises à jour à destination des touristes, résidents et entreprises touristiques.

[www.illesbalears.es](http://www.illesbalears.es)  
• Service d'informations pour les entreprises touristiques. Statistiques, actualités et documents touristiques.

[www.finestraturistica.com](http://www.finestraturistica.com)  
• **Industrie** : sept secteurs à l'exportation émergent : chaussure, maroquinerie et mode ; secteur alimentaire (notamment vins et charcuterie) ; joaillerie-bijouterie ; cosmétique et pharmacie ; robinetterie ; mobilier ; céramique et verre.

• **Transports** : sur le Web, vous trouverez toutes les informations sur les moyens de transport de la Communauté Autonome des Iles Baléares. <http://tib.caib.es>

### Pour plus d'informations :

• **Consejería de Economía, Hacienda e Innovación**  
<http://econ-hisenda-innova.caib.es>

• Centre de recherche économique, créé par la « Caixa de Balears Sa Nostra » et l'Université des Iles Baléares

[www.cre.sanostra.es](http://www.cre.sanostra.es)

[www.sanostra.es](http://www.sanostra.es)

[www.uib.es](http://www.uib.es)

• Entité publique qui assure la promotion et l'organisation des foires, salons, ...

[www.firesicongressos.com](http://www.firesicongressos.com)

vateurs viables), la **consolidation** (appui aux entreprises et entités pour accroître leur compétitivité), **innovation** (diffusion des concepts d'innovation et soutien à la gestion de l'innovation de la part des entreprises).

[www.ceeibalears.com](http://www.ceeibalears.com)

### > Chambres de Commerce

• Chambres de Commerce de Majorque, Ibiza et Formentera

[www.cambresbalears.com](http://www.cambresbalears.com)

• Chambre de Commerce de Minorque

[www.camaramenorca.com](http://www.camaramenorca.com)

## ENTREPRENDRE AUX ILES BALEARES

### 1. Comment créer une entreprise



### Portail Unique Entrepreneurial

Il vous assiste dans toutes les phases de création de votre entreprise, depuis la définition de votre projet jusqu'à sa mise en place finale : formes juridiques et leurs caractéristiques ; formalités de constitution et de démarrage ; aides et subventions aux jeunes entreprises ; modèles pour aider à l'élaboration du plan d'entreprise ; attestation de non coïncidence de dénomination sociale.

[www.ventanillaempresarial.org](http://www.ventanillaempresarial.org)



### Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation

Ses objectifs sont la **création** (identification et encouragement de projets no-

### > Autres sites webs :

• Portail des porteurs de projets

[www.balearsempren.com](http://www.balearsempren.com)

• Portail des produits agroalimentaires, artisanaux et industriels élaborés aux Iles Baléares

[www.productebaleaer.net](http://www.productebaleaer.net)

• Institut d'innovation entrepreneurial des Iles Baléares

[www.idi.es](http://www.idi.es)

### 2. Lieux d'implantation des entreprises

#### > Parc technologique ParcBit

Le ParcBIT est un centre d'optimisation de l'innovation aux Iles Baléares. Ce parc technologique est équipé des infrastructures nécessaires à l'installation des entreprises. Peuvent s'installer sur le Parc les entreprises dont les activités sont liées au domaine de l'innovation, des nouvelles technologies et des services de pointe.

[www.parcbit.es](http://www.parcbit.es)

### > Centre technologique de Palma Can Domenge

Centre d'affaires et de réunions, situé dans le centre de Palma de Majorque. Il répond aux besoins des entreprises qui souhaitent louer bureaux, salles de réunions, salles de conférences, salles de cours, bureaux virtuels, espace d'entreposage d'archives.  
[www.candomenge.com](http://www.candomenge.com)

### 3. Aides financières à la Recherche, au Développement et à l'Innovation

#### > Centres de recherche, du développement et de l'innovation

• Direction générale à la recherche, au développement technologique et à la recherche. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Innovation du Gouvernement des Iles Baléares.

<http://dgrdi.caib.es>

• Encourage l'innovation entre entreprises, porteurs de projets et la société civile des Iles Baléares.

<http://balearsinnova.net>



La Fondation IBIT est un centre technologique qui a pour vocation l'analyse, le développement et la promotion des nouvelles technologies afin de permettre aux Iles Baléares d'intégrer la société de l'information et de la connaissance.

[www.ibit.org](http://www.ibit.org)

#### > Incitations du Gouvernement des Baléares

• Guide pratique des affaires et investissements aux Iles Baléares.

[www.investinbalearics.com](http://www.investinbalearics.com)

• Aides en matière de promotion industrielle.

<http://dgpindus.caib.es>

• L'ISBA est une société offrant des garanties réciproques. Cette entité financière et non bancaire a pour vocation première d'offrir des garanties aux petites et moyennes entreprises tout en avalisant leurs besoins financiers.

[www.isbasgr.es](http://www.isbasgr.es)

### 4. Travail et Formation

Portail du Gouvernement des Iles Baléares sur le travail, la formation et la santé au travail. <http://treballiformacio.caib.es>

#### > L'Institut de formation et de l'emploi de Calvià

Il vise à encourager l'activité économique de la municipalité par la promotion au travail de ses résidents, par l'encouragement de l'esprit d'entreprise et par l'étude du milieu socio-professionnel.

[www.calvia.com](http://www.calvia.com)

#### > L'Institut de Palma

Il informe de ses principales activités dans le domaine de l'emploi, de l'insertion, de la formation, de la promotion économique et du commerce. [www.imfof.es](http://www.imfof.es)

#### > Fondation Université-Entreprise des Iles Baléares

[www.fueib.net](http://www.fueib.net)

### 5. Associations des entreprises

• Confédération des associations d'entreprises des Iles Baléares

[www.caeb.com](http://www.caeb.com)

• PME de Majorque

[www.pimem.es](http://www.pimem.es)

• PME de Ibiza et Formentera

[www.pimeef.net](http://www.pimeef.net)

• PME de Minorque

[www.pimemenorca.org](http://www.pimemenorca.org)

• Association des jeunes chefs d'entreprises des Baléares

[www.joves.com](http://www.joves.com)

• Fédération des commerçants des Baléares

[www.afedeco.com](http://www.afedeco.com)

• Association des petits commerçants de Majorque

[www.pimeco.com](http://www.pimeco.com)

• Association d'agrotourisme aux Iles Baléares

[www.topfincas.com](http://www.topfincas.com)

**POUR TOUT CONTACT :**

Jean-Louis Falcou : Euro Info Centre - CRCI Midi-Pyrénées  
Tél. : +33 5 62 74 20 32 - Email : [eic@midi-pyrenees.cci.fr](mailto:eic@midi-pyrenees.cci.fr)

La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant au contenu de ce guide.

Photo de couverture : Emmanuel Grimault.